

INFO



Otterburn
P A R K

BULLETIN MUNICIPAL | AOÛT 2019

www.ville.otterburnpark.qc.ca



Freepik.com

P 2
INAUGURATION DE
LA PISCINE EXTÉRIEURE

P 9
CINÉ
PLEIN AIR

P 10
TRAVAUX
PUBLICS

MOT DU CONSEIL

Quel été nous avons connu! Avec les multiples activités organisées dans le cadre des festivités du 50^e anniversaire (Boîtes à savon et barbe à papa, spectacle extérieur gratuit à Pointe-Valaine et fin de semaine gourmande), l'ambiance était résolument à la fête.

J'en profite pour remercier les citoyens et les citoyennes de leur participation aux divers événements. C'est votre présence qui en a fait un véritable succès! Je tiens aussi à souligner le travail des nombreux bénévoles qui se sont impliqués dans la logistique du spectacle de Zébulon, d'Émile Bilodeau et de SOS Cargo. Votre contribution a été essentielle au bon déroulement du tout premier spectacle de cette envergure à avoir lieu à Pointe-Valaine.

Avec les périodes de canicule que nous avons connues au cours de l'été, la piscine

extérieure, entièrement reconstruite, a attiré son lot de baigneurs. Petits et grands ont ainsi pu profiter des nouvelles installations pour se rafraîchir, s'amuser et se rencontrer.

Pour clore cette année spéciale en beauté, nous vous invitons à une soirée magique le 27 septembre prochain. Au programme: ciné plein air, prestation musicale et feu d'artifice. Une belle façon d'accueillir l'automne!

Le conseil municipal



Denis Parent
Maire
denisparent@ville.otterburnpark.qc.ca



Jacques Portelance
Conseiller - District 1
district1@ville.otterburnpark.qc.ca



Louis Côté
Conseiller - District 2
district2@ville.otterburnpark.qc.ca



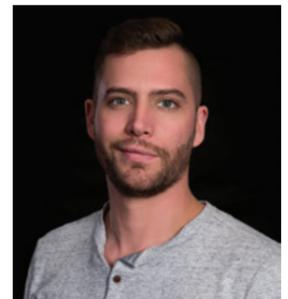
Jean-Marc Fortin
Conseiller - District 3
district3@ville.otterburnpark.qc.ca



Alexandre Dubé-Poirier
Conseiller - District 4
district4@ville.otterburnpark.qc.ca



Mario Borduas
Conseiller - District 5
district5@ville.otterburnpark.qc.ca



François Cardinal
Conseiller - District 6
district6@ville.otterburnpark.qc.ca

HORAIRE DES BUREAUX MUNICIPAUX FÊTE DU TRAVAIL



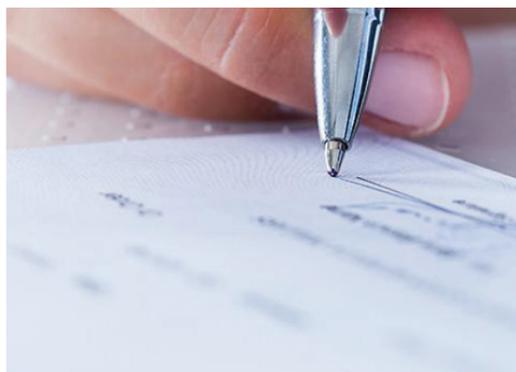
En raison du congé de la fête du travail, veuillez prendre note que les bureaux municipaux seront fermés **lundi le 2 septembre 2019.**

TAXES 2019

Prochain et dernier versement : **11 septembre**

IMPORTANT

Les contribuables dont les taxes sont en souffrance après le 4^e versement recevront un état de compte qui comprendra des intérêts calculés au taux de 15 %. Il est possible d'effectuer votre paiement de façon électronique par le biais du site Internet de votre institution financière. Il suffit d'inscrire la Ville d'Otterburn Park comme fournisseur. Le numéro de référence à utiliser correspond au numéro de matricule indiqué sur vos 4 coupons de paiement détachables au bas de votre compte de taxes. Vous devez entrer tous les chiffres sans le F, ni espace.



CALENDRIER 2019

SÉANCES ORDINAIRES DU CONSEIL MUNICIPAL

DATE	HEURE
21 janvier	20 h
18 février	20 h
18 mars	20 h
15 avril	20 h
21 mai	20 h
17 juin	20 h
15 juillet	20 h
26 août	20 h
16 septembre	20 h
21 octobre*	20 h
18 novembre	20 h
16 décembre	20 h

Lieu : Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine, 85, rue d'Oxford

*La date de la séance du 21 octobre et les heures des séances de septembre à décembre inclusivement sont susceptibles d'être modifiées. Un avis sera publié sur le site de la Ville le cas échéant.



INAUGURATION DE LA PISCINE



C'est le 2 juillet dernier que la Ville inaugurerait officiellement sa piscine municipale, complètement reconstruite au cours de la dernière année. Le site a été entièrement rebâti et mis aux normes.

On reconnaît sur la photo, de gauche à droite : M. Michel Caron, directeur général, Caisse Desjardins Beloeil-Mont-Saint-Hilaire, Mme Martine Riopelle, représentante du ministre de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion et député de Borduas, M. Simon Jolin-Barette, M. Denis Parent, maire de la Ville d'Otterburn Park et M. Olivier Guérin, représentant de Matthew Dubé, député de Beloeil-Chambly.

FAITS SAILLANTS

- Six couloirs de nage
- Deux tremplins de plongeon
- Un bassin en pente donnant accès à la piscine
- Un second bassin, peu profond, assorti de jeux d'eau pour les tout-petits
- Une immense plage en béton entourant la piscine et les bassins

UNE PISCINE
MODERNE ET ADAPTÉE
AUX BESOINS
DE TOUTES LES
GÉNÉRATIONS!

La Ville peut maintenant se targuer d'offrir une piscine moderne et adaptée aux besoins de toutes les générations et des personnes à mobilité réduite. Une piscine joue un rôle très important dans une communauté comme celle d'Otterburn Park. En effet, cela contribue à promouvoir les saines habitudes de vie, à encourager l'exercice physique des citoyens, ce qui, du coup, permet d'améliorer leur santé et de lutter contre la sédentarité ; le résultat ultime étant une meilleure qualité de vie, pour tous.

BAIN LIBRE

SAISON RÉGULIÈRE :

Jusqu'au 25 août, de 12 h à 19 h,
tous les jours (du dimanche au samedi)

Les 31 août de même que les
1^{er}, 2, 7, 8, 14 et 15 septembre :

De 12 h à 19 h, si la température le permet.

*Nous vous rappelons que la piscine est chauffée!

Bain libre :

Paiement en argent comptant seulement

Abonnement :

Paiement par chèque ou argent comptant

VOILE

Cet été avait lieu un camp de voile pour les jeunes âgés entre 8 ans et 14 ans



Les participants ont pu apprendre à naviguer et à développer leur autonomie sur un voilier de type dériveur.

Une série de leçons mettant l'accent sur le plaisir, la sécurité et l'apprentissage des notions de base telles que :

- les vents
- la température
- l'habillement
- la sécurité sur l'eau
- les nœuds, le matelotage
- le réglage des voiles
- la conduite autonome d'un voilier

Ils ont appris à sentir et à comprendre le vent, vu les nœuds de base, les mesures de sécurité en cas de desselage. Ils ont pratiqué les manœuvres de base sur l'eau, ont appris à ajuster les voiles et à faire de la dérive en fonction de la direction du vent sous la supervision d'un moniteur.



OPÉRATION SEPTEMBRE

Ce service est offert aux familles à faibles revenus ou vivant des difficultés financières ponctuelles. Il s'agit d'un soutien financier à la rentrée scolaire. Vous devez avoir en main la facture d'école de votre enfant (état de compte). Le montant accordé sera directement payé à l'école. **Aucune exception.** Sur rendez-vous seulement. Possibilité de rencontre de la fin août au début octobre. **Rendez-vous : 450 467-9373**

SERVICES ANIMALIERS

La Ville d'Otterburn Park a mandaté les Services animaliers de la Vallée-du-Richelieu (SAVR) pour veiller à l'application des règlements sur les chiens et les chats et pour offrir divers services aux citoyens propriétaires d'animaux ou qui souhaitent en faire l'acquisition.

SAVR

2863, chemin de l'Industrie
Saint-Mathieu-de-Beloeil (Québec) J3G 0S3
Tél. : 450 813-7381
Ligne sans frais : 1 855 403-3600
animaux-savr.com
info@animaux-savr.com
medailles@animaux-savr.com



Enregistrer son animal

Pour enregistrer son animal, les propriétaires peuvent :

- Compléter le formulaire d'enregistrement sur le logiciel Emili.net et procéder au paiement en ligne.
- Se présenter à l'hôtel de ville situé au 601, chemin Ozias-Leduc à Otterburn Park.
- Faire parvenir leur demande par la poste en remplissant le formulaire d'enregistrement disponible au ville.otterburnpark.qc.ca > Licence pour chats et chiens.

VENTES DE GARAGE

La tenue de ventes de garage sera permise les 31 août, 1^{er} et 2 septembre prochain. À ces dates, il n'y a aucun frais et aucun permis n'est requis.

Pour tenir une vente de garage à une autre date, communiquez avec le Service de l'urbanisme pour un permis au 450 536-0303, poste 293.

Information à l'intention des vendeurs dans les ventes de garage sur le site de Santé Canada : <https://www.canada.ca/fr/services/sante/securite-produits.html>



VÉHICULES RÉCRÉATIFS

Sur un terrain d'habitation unifamiliale, bifamiliale ou trifamiliale, le stationnement et l'entreposage de véhicules récréatifs tels qu'une maison motorisée, une roulotte, une tente-roulotte, un bateau de plaisance, une motoneige, un véhicule tout-terrain, sont autorisés aux conditions suivantes :

- un maximum de deux véhicules récréatifs peut être stationné ou entreposé par terrain;
- la longueur maximale des véhicules récréatifs est fixée à 10 mètres;
- ceux-ci sont en état de fonctionner;
- l'occupant du bâtiment résidentiel est le propriétaire du véhicule récréatif;
- un véhicule récréatif entreposé sur un terrain ne peut être utilisé à des fins résidentielles ou d'hébergement de façon temporaire, saisonnière ou permanente;
- entre le 1^{er} avril et le 31 octobre d'une même année, le stationnement d'un seul véhicule récréatif ou équipement similaire peut être autorisé dans l'aire de stationnement de la propriété, dans la cour avant ou avant secondaire. Le stationnement d'un deuxième véhicule récréatif ou équipement similaire est cependant uniquement autorisé dans la cour latérale ou la cour arrière;
- entre le 1^{er} novembre et le 31 mars de l'année suivante, l'entreposage de tout véhicule récréatif ou équipement similaire est uniquement autorisé dans la cour latérale ou la cour arrière;
- le véhicule entreposé ou stationné ne doit pas empiéter dans un espace de stationnement requis dans ce règlement;
- l'entreposage ou le stationnement d'un véhicule récréatif doit être situé à une distance minimale d'un mètre des lignes latérales et arrière de terrain et à 3 mètres d'une bordure de rue ou d'un trottoir.

TRAVAUX PUBLICS



Plusieurs inspections, essais et analyses pour être optimal !

Plusieurs firmes ont été embauchées en 2018 et 2019 afin de diminuer les coûts d'entretien et de réparation de diverses infrastructures de la ville à long terme. À la suite de l'analyse des données recueillies sur le terrain, une planification sera effectuée.

En éliminant les pertes d'eau potable et les infiltrations d'eau pluviale dans les conduites sanitaires, les quantités d'eau à traiter seront moindres et le coût de traitement (électricité, produits chimiques, etc.) sera diminué. Le pavage neuf facilitera également le déneigement et les besoins en sel et abrasif de voirie.

Certains citoyens devront modifier leurs installations afin de collaborer à la résolution de certaines problématiques. Les citoyens ciblés seront contactés et accompagnés par le personnel de la Ville.

Travaux de réhabilitation

Les travaux de réhabilitation des rues Laurier, du Prince-Arthur, du Prince-George tirent à leur fin. En effet, l'entrepreneur passera en août et septembre afin de compléter le travail, tel que prévu.

Quant aux travaux de réhabilitation des rues Borden, Mason, Spiller (en partie) et Ruth (en partie), bien que les autorisations n'ont pas toutes été obtenues, le mandat de construction a été accordé à une entreprise spécialisée. D'une durée d'environ six mois, les travaux devraient se dérouler cet automne pour être finalisés à l'été 2019.

Information

450 536-0303, poste 302
stagiairest@ville.otterburnpark.qc.ca

Construction d'infrastructures sur les rues des Sables et Sharron

Certains terrains situés sur les rues des Sables et Sharron ne sont pas desservis en infrastructures d'aqueduc et d'égouts municipaux. La Ville est à finaliser un projet et est en attente des autorisations provenant de divers ministères. Les travaux sont prévus pour 2020.

Circulation à l'intersection de la rue Comtois et du chemin Ozias-Leduc

Des travaux sont prévus afin de faciliter la circulation et d'améliorer la sécurité lors de la sortie des véhicules sur le chemin Ozias-Leduc.

Ainsi, la rue Comtois deviendra à sens unique interdisant la sortie sur le chemin Ozias-Leduc, près de la courbe. Par contre, la rue des Œillets sera prolongée, (également à sens unique), afin d'en faire une sortie sur le chemin Ozias-Leduc avec un champ de visibilité plus grand donc plus sécuritaire.

Des espaces de stationnement seront également ajoutés afin de faciliter le développement de commerces de proximité.

Aménagement du parc Edmond-Auclair

Maintenant que la reconstruction de la piscine est terminée, la Ville travaillera à l'aménagement du pourtour du site (stationnement, parc afin de pouvoir y tenir des activités à l'année, bancs et tables à pique-nique, etc.).



Plate-bande du parc Clifton

Un geste concret pour la biodiversité !

Saviez-vous que près de 80 % des végétaux de notre planète dépendent des pollinisateurs pour leur survie ?

En effet, nous dépendons grandement des abeilles, ces infatigables travailleuses! Environ 40 % de ce que nous mangeons au Québec provient directement de leur activité. Sans elles, plusieurs fruits et légumes que nous avons l'habitude de consommer disparaîtraient des épiceries. D'ailleurs, les services qu'elle rendent à notre agriculture se chiffrent à plusieurs millions de dollars chaque année!

Les abeilles ont survécu à plusieurs menaces au cours de leur existence, mais depuis près de 20 ans, un mal mystérieux, que les spécialistes nomment le syndrome d'effondrement des colonies, ronge les colonies du monde entier. Plusieurs hypothèses sont étudiées afin de comprendre la cause de ce mal. Mais d'ici là, pour notre propre sécurité alimentaire, nous devons les aider à traverser cette mauvaise passe!

Le personnel du Service des travaux publics a posé un geste concret pour la biodiversité en réalisant une plate-bande expressément conçue pour aider les abeilles au parc Clifton.

Terrain de tennis – Parc Copping

Au cours des dernières années, plusieurs travaux ont été effectués au parc Copping. Trois terrains de tennis ont été construits, la porte d'accès a été améliorée, un bloc sanitaire et des fontaines ont été ajoutés.

Cet automne, un système d'éclairage innovateur sera mis en place. Beaucoup moins haut et imposant, ce système permettra un éclairage de meilleure qualité pour les usagers tout en diminuant les impacts pour les propriétés voisines.

Afficheurs de vitesse

À la suite de l'obtention de subventions relatives à la sécurité routière, la Ville a déployé des campagnes de sensibilisation et s'est dotée d'afficheurs de vitesse. Au gré des saisons, les afficheurs seront déplacés, informant les utilisateurs de la route de leur vitesse versus la vitesse permise dans le secteur.

Développement Le Patriote (anciennement les 4 Terres)

Les discussions progressent entre les promoteurs et la Ville et cette dernière est à élaborer les protocoles d'entente. Les promoteurs sont dans l'attente des autorisations des divers ministères afin de finaliser les plans pour la construction.

LAMPADAIRES

Dans les secteurs de la ville où l'éclairage n'est pas fourni par un lampadaire de rue, les propriétaires résidentiels doivent assurer la sécurité du quartier au moyen d'un lampadaire individuel. Nous encourageons chaque citoyen à procéder à la vérification de son système d'éclairage afin que celui-ci soit fonctionnel durant les périodes d'obscurité. Le remplacement du ou des ampoules et la vérification du bon fonctionnement des diverses composantes tel que l'œil électrique devraient favoriser l'atteinte de cet objectif.



À l'automne 2018, près de 150 propriétaires ont dû être avisés d'une problématique de fonctionnement. L'entretien du lampadaire demeure donc indispensable dans plusieurs secteurs de la ville.

Merci de votre collaboration!

FEUX À L'EXTÉRIEUR

Vous êtes un amateur de feux extérieurs? À Otterburn Park, il est toujours permis d'utiliser vos foyers extérieurs. Toutefois, les règles suivantes doivent être respectées :

- Il est interdit de brûler des vidanges, des débris, des matériaux de construction, de l'herbe et des feuilles.
- Le foyer requiert une cheminée munie d'un pare-étincelles. Il doit aussi être installé dans la cour arrière ou latérale, à une distance minimale de 2 m de la limite de la propriété et de 6 m du bâtiment principal.

Pour éviter d'incommoder vos voisins et afin de respecter l'environnement, vérifiez l'intensité et la direction du vent et utilisez des bûches de qualité.

IMPORTANT

Il est strictement interdit de faire un feu à ciel ouvert sur le territoire d'Otterburn Park sans l'obtention, au préalable, d'un permis de la Régie intermunicipale de sécurité incendie de la Vallée-du-Richelieu (RISIVR).

Information : risivr.ca

TRIANGLE DE VISIBILITÉ

La visibilité aux intersections de rues est primordiale pour assurer la sécurité des piétons, des cyclistes et des automobilistes.

En tout temps, l'implantation d'une clôture, d'un muret, d'une haie, d'un portail d'accès, d'un abri hivernal et d'une enseigne est interdite à l'intérieur du triangle de visibilité et de l'emprise publique.

De plus, les racines, le tronc ou les branches d'arbre qui nuisent à la circulation et à la vision des piétons et des automobilistes constituent une nuisance. La Ville peut décréter qu'un tel arbre soit émondé ou enlevé.

Le triangle de visibilité est l'espace à proximité de l'intersection de lignes de rues, sur un terrain d'angle. Deux côtés de ce triangle sont formés par les lignes de rue et leur prolongement, jusqu'au point de rencontre du prolongement desdites lignes de rue. Le troisième côté du triangle de visibilité est une ligne droite réunissant les extrémités des deux autres côtés. (voir illustration)

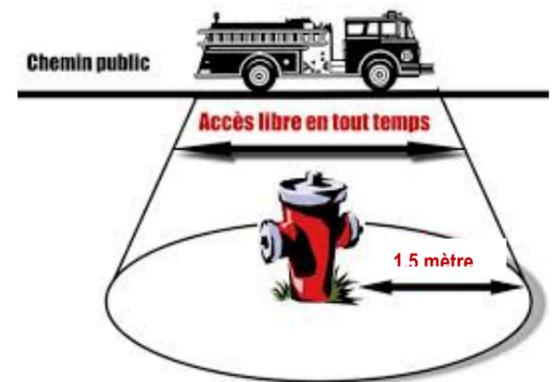


BORNES D'INCENDIE, PANNEAUX DE SIGNALISATION ET LAMPADAIRES

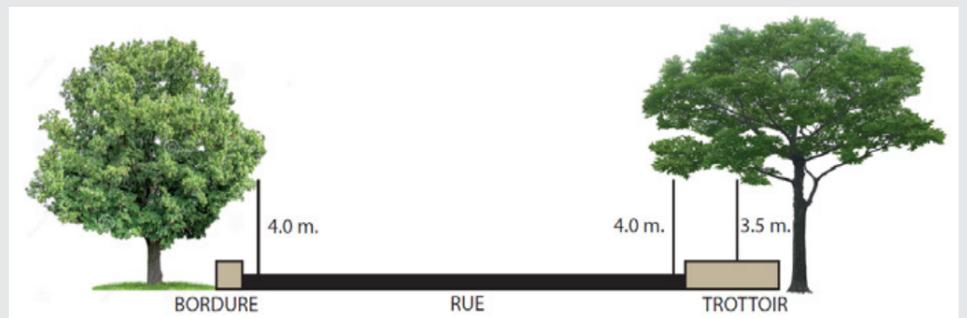
Afin que les services d'urgence identifient rapidement les bornes d'incendie et puissent les utiliser, un dégagement minimum de 1,5 m au pourtour et un accès via la rue sont indispensables.

Un dégagement minimum de 1 m est également nécessaire au pourtour des lampadaires afin de ne pas compromettre l'éclairage et sécuriser le déplacement des usagers de la route.

Les panneaux de signalisation doivent être bien dégagés, d'environ 50 m en amont du panneau. Il faut également prévoir que le feuillage prend de l'expansion au cours de la belle saison.



Tout comme les panneaux de signalisation, les voies publiques (trottoirs, rues) doivent être maintenues dégagées pour la circulation et la visibilité des cyclistes, des piétons et des automobilistes. Tel qu'illustré sur le croquis ci-contre, il est défini que dans l'ensemble de la Ville, les branches et les haies doivent être taillées de façon à libérer une aire de dégagement de 3,5 m au-dessus des trottoirs et de 4 m au-dessus de la surface de la rue.



Informations : 450 536-0303, poste 209

La Ville ne veut pas éliminer les arbres et arbustes, mais plutôt établir un environnement bucolique et SÉCURITAIRE.

L'HERBE À POUX : C'EST LE MOMENT DE LA DEUXIÈME COUPE !



L'été est une période où plusieurs d'entre nous ressentent plus intensément les désagréments des allergies au pollen de l'herbe à poux. Les symptômes vont de la rhinite à la conjonctivite, en passant par l'aggravation de l'asthme, la fatigue et la perte de productivité.

Il est possible de réduire le pollen de l'herbe à poux en exécutant un geste efficace et pourtant bien simple : la tonte. Le Service des travaux publics effectue constamment la tonte de ce type de plante près des infrastructures municipales ainsi que dans les parcs et espaces verts de la ville pour empêcher la floraison.

Vous pouvez vous aussi contribuer à réduire la production de pollen et de graines en effectuant deux coupes des plants d'herbe à poux au courant de l'été, soit une à la fin du mois de juillet et une autre à la fin du mois d'août.

Ces actions permettent de réduire grandement la pousse de nouveaux plants et, conséquemment, les effets allergènes du pollen. L'arrachage des plants est aussi un autre moyen écologique et efficace.

PENSEZ À TOUS VOS VOISINS ET AMIS QUI SUBISSENT DES ALLERGIES ; ARRACHEZ OU COUPEZ AU RAS DU SOL L'HERBE À POUX !



2121, Saint-Jean-Baptiste | 450 467- 5678 | info@piscinesbeloeil.com | piscinesbeloeil.com



AUTOMNE-1 2019

POUR VOUS INSCRIRE :

Dès le lundi 12 août à 18 h pour les résidents de Belœil, Otterburn Park et Saint-Mathieu-de-Belœil.

Dès le lundi 19 août à 18 h pour les résidents de Mont-Saint-Hilaire.

Dès le mercredi 21 août à 18 h pour les non-résidents.



AUTOMNE-2 2019

POUR VOUS INSCRIRE :

Dès le lundi 21 octobre à 18 h pour les résidents de Belœil, Otterburn Park et Saint-Mathieu-de-Belœil.

Dès le mardi 22 octobre dès 18 h pour les résidents de Mont-Saint-Hilaire.

Dès le mercredi 23 octobre dès 18 h pour les non-résidents.



BAIN LIBRE

du 26 août au 22 décembre

Abonnement saisonnier possible en tout temps, tarifs disponibles sur piscinesbeloeil.com.

LUNDI au VENDREDI		SAMEDI et DIMANCHE	
Bassin sportif	6 h à 8 h	Bassin sportif	7 h à 9 h
Bassin sportif	8 h 30 à 9 h	Bassin sportif	9 h 30 à 11 h
Bassin sportif et bassin récréatif	9 h à 10 h	Bassin sportif	11 h 30 à 14 h
Bassin sportif	10 h 30 à 11 h 30	Bassin sportif et bassin récréatif	14 h à 18 h
Bassin sportif et bassin récréatif	11 h 30 à 13 h		
Bassin sportif	13 h à 15 h		
Bassin sportif	15 h 30 à 16 h 30		
Bassin sportif	16 h 30 à 17 h 30		
Bassin sportif	17 h 30 à 18 h		
Bassin sportif et bassin récréatif	18 h 30 à 20 h		
Bassin sportif	20 h à 21 h		

Bassin sportif : Bain libre pour les usagers pouvant nager sur une distance de 25 mètres. Nage en couloirs seulement.

Bassin récréatif : Bain libre pour tous, avec matériel d'animation. Bassin récréatif seulement. Glissoire accessible.

Bain libre de 13 h 30 à 15 h lors des journées pédagogiques suivantes : 2 et 20 septembre, 14 et 25 octobre, 21 et 22 novembre

* Les heures affichées sont modifiables sans préavis.

COURS SPÉCIALISÉS

AQUADÉFIS 96 \$

Cours de natation destiné aux enfants atteints d'un trouble physique ou mental (de l'autisme à la déficience légère).

MAÎTRE-NAGEUR JUNIOR 84 \$

Pour ceux qui en veulent toujours plus, ce cours permet de découvrir les différents types d'entraînements tout en travaillant les techniques de nage. Une excellente façon de garder la forme pour ceux qui désirent suivre les cours de sauvetage.

ADOS TECHN'EAU 84 \$

Préalable : 11 ans et plus

Ce cours travaillera en profondeur les différents styles de nage, que ce soit pour les perfectionner ou en apprendre davantage sur leur mécanisme. Des éléments de sauvetage seront également intégrés au cours. Un bon tremplin pour tous ceux qui désirent travailler comme sauveteur-moniteur.

COURS DE SAUVETAGE



Sauvetage sportif Junior	216 \$
Médaille de bronze	307 \$
Croix de bronze	245 \$
Premiers soins « général » - DEA - Anaphylaxie.....	143 \$
Sauveteur National	303 \$
Moniteur en sécurité aquatique	483 \$
Requalification Sauveteur National	90 \$
Requalification Moniteur Croix Rouge.....	111 \$

Programmation aquatique

COURS POUR ADULTES ET ENFANTS

AUTOMNE-1 Du lundi 26 août au dimanche 20 octobre – 8 semaines

AUTOMNE-2 Du lundi 28 octobre au dimanche 22 décembre – 8 semaines



COURS PRIVÉS - ENFANTS ET ADULTES

NATATION :

horaire sur mesure pour les enfants et les adultes, séances de 30 minutes.

Cours privé : 5 cours 161 \$
8 cours 256 \$

Cours semi-privé : 5 cours 208 \$
(2 à 4 personnes) 8 cours 332 \$

MISE EN FORME :

Ce programme s'adresse à tous ceux désirant garder la forme. Que vous soyez seul ou en petit groupe, vous travaillerez avec une kinésologue certifiée pour élaborer un plan d'entraînement selon vos besoins. Ce programme s'adresse également aux gens nécessitant un suivi médical (post opératoire, cancer) ou souffrant de douleur chronique (fibromyalgie, arthrite, etc.).

Séance privée : 1 séance 87 \$
5 séances 375 \$
8 séances 600 \$

Séance semi-privée : 1 séance 128 \$
(2 à 4 personnes) 5 séances 536 \$
8 séances 857 \$

COURS DE NATATION - ENFANTS

NIVEAU PRÉSCOLAIRE

Étoile de mer 1 (4 à 8 mois)	70 \$
Étoile de mer 2 (9 à 12 mois)	70 \$
Canard (12 à 24 mois)	70 \$
Tortue de mer (24 à 36 mois)	70 \$
Loutre de mer (3 à 5 ans)	70 \$
Salamandre (3 à 5 ans)	70 \$
Poisson-volant (3 à 5 ans)	70 \$
Poisson-lune (3 à 5 ans)	75 \$
Crocodile (3 à 5 ans)	75 \$
Baleine (3 à 5 ans)	75 \$

NIVEAU SCOLAIRE

Junior 1	75 \$
Junior 2	75 \$
Junior 3	84 \$
Junior 4	84 \$
Junior 5	87 \$
Junior 6	87 \$
Junior 7	90 \$
Junior 8	90 \$
Junior 9	90 \$
Junior 10	96 \$

COURS DE NATATION - ADULTES

Natation adulte	niveaux 1 et 2	88 \$
De la peur à l'aisance dans l'eau	niveaux 1 et 2	138 \$
Maitre-nageur		82 \$



AQUAFORME ADULTES

Aquaforme	82 \$
Aquabrûle calories Aquacombo	82 \$
Aquadouceur	82 \$
Aqua Aînés	82 \$
Aqua AbdosFessiers	82 \$
Aqua prénatal	82 \$
Aquapoussette	89 \$



Pour toute question en lien avec la programmation aquatique, visitez piscinesbeloeil.com ou communiquez avec le Centre aquatique Beloeil par courriel à info@piscinesbeloeil.com ou **450 467-5678**.

CINÉ PLEIN AIR ET FEU D'ARTIFICE

SORTEZ VOTRE GROS PULL DOUILLET ET VOTRE FOULARD !

Une belle façon de clore les festivités du 50^e et de célébrer l'arrivée de l'automne dans une ambiance «cozy»!

Pour bien profiter de cette soirée magique et festive, n'oubliez pas : votre chaise et une couverture.

Date : Vendredi le 27 septembre
Ciné : 19 h (Aladdin)
Edouard Lagacé : 20 h 30
Feu d'artifice : 21 h 45
Lieu : Centre culturel et communautaire de la Pointe-Valaine



L'ÉVÉNEMENT BOÎTES À SAVON ET BARBE À PAPA EN IMAGES !





ACCÈS GRATUIT
À LA POPULATION!

De 15 h à 1 h du matin

SERVICE DE BAR
SUR PLACE

LES TAM-TAMS

FÊTE DE FIN DE SAISON

Le 7 septembre
à la Halte routière

Cette activité marque la fin de la saison des soirées tamjams extérieures.
Spectacle grand public, tamjam autour du feu de joie, repas exotique à prix modique et animation pour tous.

SOIRÉES TAMJAMS INTÉRIEURES

Les mercredis soirs, de 19 h à 22 h
(de la mi-septembre 2019 à mai 2020)
Centre Marcel-Lacoste

GRATUIT

ACTIVITÉS SPORTIVES



ACTIVITÉ	CLIENTÈLE	DATES	HORAIRE	LIEU	INSCRIPTION
GLACE CURLING	Adulte	En tout temps	Horaire variable	Otterburn Legion memorial curling club Deux glaces 318, rue Connaught	450 467-0881
GLACE RINGUETTE	3 ans et plus	Début automne	Horaire variable	Association ringuette Vallée-du-Richelieu Sport de vitesse sur glace pour les filles 345, boul. Sir-Wilfrid-Laurier Mont-Saint-Hilaire	Ringuettevdr.com vdrringuette@hotmail.com
GLACE HOCKEY	Pré-novice à midget	Début automne	Horaire variable	Comité des jeunes riverains – Association du hockey mineur (CJR) 345, boul. Sir-Wilfrid-Laurier Mont-Saint-Hilaire	450 536-1090 Jeunesriverains.ca

CLUB FADOQ RICHELIEU-YAMASKA

Programmation d'automne

ATELIERS D'INFORMATIQUE

Je me familiarise avec l'ordinateur

Les jeudis, de 13 h à 16 h - Les 10, 17, 24 et 31 octobre

Membres FADOQ : 65 \$

Non membres : 75 \$

Tablette iPad

Les mardis, de 9 h à 12 h - Les 8, 15, 22 et 29 octobre

Tablette Android

Les mardis, de 9 h à 12 h - Les 5, 12, 19 et 26 novembre

Membres FADOQ : 65 \$

Non membres : 75 \$

L'étudiant doit fournir sa tablette

Dépannage informatique

Notre expert répond à vos questions concernant l'ordinateur, la tablette ou le téléphone. Les mardis am et jeudis pm, de septembre à décembre. Sur rendez-vous seulement.

Inscription

Clément Pouliot - forpou@gmail.com

Mentionnez ce que vous souhaitez apprendre ou le problème que vous souhaitez régler.

Coût : 15 \$ la séance.

JEUX INTÉRIEURS

Les mardis à 13 h - À partir du 3 septembre

Canasta et autres jeux de cartes, pétanque-atout, baseball-poche, scrabble, whist, etc.

Gratuit pour les membres de la FADOQ

ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX

10 septembre : Dîner communautaire de retrouvailles

1^{er} octobre : Marche des aînés

29 octobre : Dîner d'Halloween

17 décembre : Dîner de fin de session pour les membres actifs

22 décembre : Dîner des aînés en collaboration avec la Ville d'Otterburn Park à Pointe-Valaine.

VIE ACTIVE

Les jeudis, de 9 h 30 à 10 h 45 - À partir du 3 septembre

Des exercices adaptés aux aînés.

Gratuit pour les membres de la FADOQ

CLUB DE MARCHÉ : LES MARCH-OTTE

Les mardis et jeudis à 9 h 30

Départ : 545, chemin des Patriotes

Gratuit pour tous.

Information

450 339-3150

dorisdubreuil@vidéotron.ca

Vous aimeriez être membre ?

Nelson Tremblay

450 467-1872

nelson.t@hotmail.ca

Coût : 25 \$ annuellement.



Toutes les activités se déroulent au centre Marcel-Lacoste
545, chemin des Patriotes, Otterburn Park.

LES JEUNES VOIX DU CŒUR

Les Jeunes Voix du Cœur, chœur de jeunes de 6 à 17 ans, est en période d'inscription pour la session 2019-2020.

Sa mission est de faire découvrir les joies du chant choral aux jeunes de la région, d'enrichir leurs connaissances musicales et générales et de leur permettre de développer leur écoute et leur sens du rythme. Les répétitions ont lieu les mardis soirs, de septembre à juin.

Information

www.jeunesvoixducoeur.com

jeunesvoixducoeur@hotmail.com

LE CENTRE PÉRINATAL LE BERCEAU PORTES OUVERTES

Depuis plus de 30 ans, le Centre périnatal Le berceau soutient et accompagne les futurs et nouveaux parents de la région. L'organisme à but non lucratif offre un lieu de rencontre chaleureux ainsi qu'une vaste gamme de services et d'activités répondant aux besoins spécifiques des couples et des nouvelles familles dans leur expérience de la parentalité.

Clientèle

Activités : futurs et nouveaux parents et leur bébé (0-12 mois)

Boutique et friperie : femmes enceintes, parents et bébés (0-24 mois)



Services offerts

Cours pré et postnataux, ateliers parent-bébé, conférences, salon d'allaitement, groupe de soutien pour mères vivant des difficultés, aide à domicile, bibliothèque, location de tire-lait et de porte-bébés, boutique spécialisée, friperie, location de salle (shower).

PORTES OUVERTES

Le vendredi 13 septembre, de 13 h à 17 h

Information

733 rue Laurier, Beloeil

Facebook : @LeBerceau | Tél. : 450 446-7760

leberceau.org | info@leberceau.org

OFFRE D'EMPLOI SURVEILLANT D'ACTIVITÉS

La Ville recherche un ou une surveillante d'activités pour effectuer de la surveillance dans les gymnases et les locaux de la ville. Les activités se dérouleront dans les écoles primaires Notre-Dame et Mountainview et au Centre Marcel-Lacoste.

Le travail consiste notamment à accueillir les participants aux activités dans les gymnases, à surveiller les lieux, à s'assurer du respect des directives concernant l'utilisation des installations et le déroulement des activités et à remplir les rapports.

Âge minimum requis : 16 ans

Taux horaire : le taux 2019 se situe entre 12,50 \$ et 13 \$

Les personnes intéressées peuvent acheminer leur curriculum vitae par la poste au plus tard le 1^{er} septembre 2019.

Ville d'Otterburn Park

601, chemin Ozias-Leduc

Otterburn Park (Québec) J3H 2M6

Ou par courriel au loisirculture@ville.otterburnpark.qc.ca





BIBLIOTHÈQUE ARMAND-CARDINAL

Une visite, des heures de plaisir!

ANIMATION JEUNESSE

DOUDOUS ET COMPTINES

Mercredi 9 octobre et 11 décembre à 9 h 30

Des histoires, des chansons et des comptines pour les petits de 6-24 mois (accompagnés d'un adulte).

L'ÉVEIL AUX P'TITS CONTES

Mercredi 16 octobre, 20 novembre et 18 décembre à 9 h 30

Un conte animé pour les enfants de 2 à 3 ans accompagnés d'un parent.

L'HEURE DU CONTE EN PYJAMA

Mercredi 2 octobre, 6 novembre et 4 décembre à 18 h 30

Pour les enfants de 4 à 6 ans, du yoga imaginaire, un ou deux contes, un jeu musical et une chanson de clôture.

JEUNES VIP EN PIEDS DE BAS

Mercredi 9 octobre et 13 novembre à 18 h 30

Du yoga imaginaire suivi d'une belle histoire et d'une activité créative pour les jeunes de 6 ans et plus.

Pour ces activités, les billets d'admission sont gratuits, mais obligatoires. Seuls les parents sont autorisés à venir chercher les billets de leur enfant sur présentation de la carte citoyen des jeunes membres de la bibliothèque.

CLUB DE LECTURE MONT LIVRE

4^e mercredi du mois à 19 h (25 septembre, 23 octobre et 27 novembre)

Venez faire des découvertes et échanger sur la littérature lors de ces rencontres conviviales réunissant des amateurs et des passionnés de lecture.

Vous souhaitez faire partie du club? Contactez-nous au 450 467-2854, poste 2268 ou à bibliotheque@villemsh.ca. Places limitées.

CONCOURS LITTÉRAIRE (LA RÉCICRÉATION)

Du 15 octobre au 15 novembre

En continuité avec l'exposition permanente du Capitaine Bonhomme, un concours littéraire sera organisé pour les jeunes Hilairemontais et Otterburnois de 8 ans et plus (niveau primaire, 4^e, 5^e et 6^e année). Les règlements du concours seront dévoilés en septembre.

LIVRES BONBONS

Du 1^{er} au 31 octobre, vous pourrez emprunter un livre bonbon que vous déballerez à la maison. Ainsi, vous découvrirez ou redécouvrirez un auteur. La durée du prêt d'un livre bonbon est de 21 jours.



Du 19 au 26 octobre

La 21^e édition de la Semaine des bibliothèques publiques du Québec se tiendra cette année sous le thème Apprenez-en plus à votre biblio! Cette année, la Semaine souhaite mettre en lumière le rôle majeur des bibliothèques publiques du Québec dans le développement des compétences en littératie des Québécois.

HORAIRE RÉGULIER (dès le 3 septembre)

- Dimanche : 13 h 30 à 17 h
- Lundi : fermé
- Mardi : 10 h à 20 h 30
- Mercredi : 10 h à 16 h
- Jeudi : 10 h à 20 h 30
- Vendredi : 10 h à 20 h 30
- Samedi : 10 h à 17 h

ABONNEMENT

Gratuit pour les résidents d'Otterburn Park.

Pour devenir membre de la bibliothèque, vous devez présenter une carte d'identité et une preuve de résidence au comptoir d'accueil. Les enfants et les adolescents désirant s'inscrire doivent être accompagnés d'un adulte.

INFORMATION

BIBLIOTHÈQUE ARMAND-CARDINAL
150, rue du Centre-Civique
Mont-Saint-Hilaire
450 467-2854 poste 2268
www.villemsh.ca



Catalogue en ligne :
<http://biblio.ville.mont-saint-hilaire.qc.ca>



NOS COORDONNÉES

Ville d'Otterburn Park

www.ville.otterburnpark.qc.ca

Courriel : info@ville.otterburnpark.qc.ca

Numéro principal : 450 536-0303

Télécopieur : 450 467-8260

INFO OTTERBURN PARK

Publié 6 fois l'an
par la Ville d'Otterburn Park
Tirage : 3 465

Dépôt : ISSN 1201-8961
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Rédaction / Traduction / Coordination : Service des communications
Conception et mise en page : Anie Massey | Graphisme
Impression : Litho Hebdo inc.

LOGO FSC